

“ JOUONS LA CARTE DE LA FRATERNITÉ ”

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE
FÉDÉRATION DE L'ORNE

4, LIEU-DIT LE BOIS DES CLAIRETS – ROUTE D'HESLOUP
61000 ST GERMAIN DU CORBEIS

02.33.82.37.80

SECRETARIAT.AEMS@LALIGUENORMANDIE.ORG



L'OPÉRATION EN QUELQUES MOTS

L'opération « Jouons la carte de la fraternité » part d'une idée simple, celle de la bouteille à la mer. L'opération se concrétise le 21 mars de chaque année à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le racisme.

Des enfants et des adolescent.e.s envoient des cartes postales à des anonymes tirés au hasard dans l'annuaire de leur département ou échangent les cartes avec d'autres élèves, d'autres enfants de structures différentes (centres de loisirs, associations...).



QU'EST CE QU'UNE DISCRIMINATION ?

Une discrimination est une inégalité de traitement fondé sur un critère prohibé par la loi qui se manifeste dans un domaine visé par la loi comme l'emploi, le logement, l'accès aux biens, l'éducation. Les critères discriminatifs pénalement répréhensibles sont au nombre de 25 (vois ci après)

La discrimination peut prendre plusieurs formes:

Une discrimination est directe lorsqu'elle est délibérée et que l'inégalité de traitement se fonde sur un ou plusieurs des critères, *un employeur écarte la candidature d'une personne du fait même de son patronyme*. Une discrimination est indirecte lorsqu'une disposition, une règle, une pratique ou un critère apparemment neutre à un effet défavorable sur un groupe visé par un critère de discrimination. *Refuser de louer un logement à une personne handicapée non pas en raison de son handicap mais parce que l'allocation que la personne perçoit au titre de son handicap constitue une part insaisissable de ses revenus. Ne tenant pas compte de l'allocation, le bailleur considère alors le ratio revenus/montant du loyer comme insuffisant*. Le harcèlement peut devenir un comportement discriminatoire lorsqu'il est lié à un critère de discrimination prohibé par la loi. Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.



LES 25 CRITÈRES CONSIDÉRÉS PAR LE LÉGISLATEUR COMME DISCRIMINANT

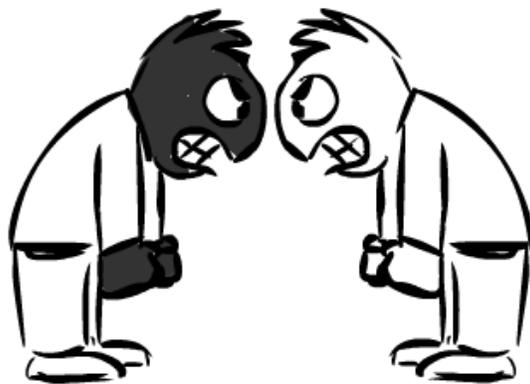
- L'origine
- Le sexe
- La situation de famille
- La grossesse
- L'apparence physique
- La particulière vulnérabilité résultant de la situation économique, apparente ou connue de l'auteur
- Le patronyme
- L'état de santé
- La perte d'autonomie
- L'handicap
- Les caractéristiques génétiques
- Les mœurs
- L'orientation sexuelle
- L'identité de genre
- L'âge
- Les opinions politiques
- Les activités syndicales
- La capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français
- L'appartenance vraie ou supposée à une ethnie
- L'appartenance vraie ou supposée à une nation
- L'appartenance vraie ou supposée à une prétendue race
- Les croyances ou appartenances ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée
- Le lieu de résidence
- Les Opinions philosophiques
- La Domiciliation bancaire

LES OBJECTIFS

- ▶ **ENGAGER, AVEC LES JEUNES, UNE RÉFLEXION SUR LA DIVERSITÉ**, les discriminations et les représentations que l'on s'en fait.
- ▶ **SENSIBILISER LES JEUNES À LA LECTURE DE L'IMAGE** pour les aider à décrypter des messages portés par des images toujours plus nombreuses dans la société contemporaine.
- ▶ **DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE ET L'IMAGINAIRE** en confrontant idées, opinions et émotions. Elles sont la matière première d'un message écrit, construit et adressé.
- ▶ **METTRE EN PRATIQUE, PAR L'ÉCRITURE** en la rédaction d'un texte personnel et l'expédier à un.e vrai.e destinataire. Cet acte marque le début d'un engagement et peut déclencher une authentique prise de conscience, contribuant à l'apprentissage des valeurs de la fraternité : égalité, solidarité, justice, respect, etc.
- ▶ **INTERPELLER LA OU LE DESTINATAIRE PAR LE MESSAGE ENVOYÉ** qui, au-delà de l'originalité de la relation qu'il provoque, vise à susciter un intérêt pour le sujet abordé.
- ▶ **AMENER LA OU LE DESTINATAIRE À RÉPONDRE** en donnant son avis sous la forme qui lui convient. Le simple fait que le message reçu provoque une réponse est en soi un élément positif !

QU'EST CE QUE LE RACISME ?

Le racisme est une idéologie qui, partant du postulat de l'existence de races au sein de l'espèce humaine, considère que certaines catégories de personnes sont intrinsèquement supérieures à d'autres. Cette hostilité envers une autre appartenance culturelle et ethnique se traduit par des formes de xénophobie ou d'ethnocentrisme. Certaines formes d'expression du racisme, comme les injures racistes, la diffamation raciale, la discrimination, sont considérées comme des délits dans un certain nombre de pays dont la France. Les idéologies racistes ont servi de fondement à des doctrines politiques conduisant à pratiquer des discriminations raciales, des ségrégations ethniques et à commettre des injustices et des violences, allant jusqu'au génocide.



QU'EST CE QU'UN PRÉJUGÉ ?

Un préjugé est un jugement inconsidéré, qui ne s'appuie pas sur des faits. Un préjugé est une affirmation qui n'est pas exacte ou seulement partiellement exacte. Un préjugé est une erreur. Les préjugés relatifs à des groupes de personnes peuvent avoir des conséquences graves. Les préjugés peuvent inciter à la haine. On ne naît pas avec des préjugés. Les préjugés nous sont inculqués par : la télévision, les adultes, les amis, etc... Les préjugés peuvent se désapprendre quand on rencontre l'autre et que l'on fait mieux sa connaissance.



QU'EST CE QUE LE SEXISME ?

Le sexisme est une attitude discriminatoire basée sur le sexe ou idéologie se fondant sur l'adhésion à des croyances discriminatoires basées sur le critère du sexe. Il s'appuie en partie sur des stéréotypes de genre, c'est-à-dire des croyances concernant les caractéristiques généralement associées aux femmes et aux hommes.

Ce terme est apparu dans les années 1960. Ce mot, calqué sur « racisme », a pour vocation de dénoncer les croyances, valeurs et attitudes fondées sur des modèles stéréotypés et intériorisés, en d'autres termes une société sexuellement discriminatoire.



QU'EST CE QUE L'HOMOPHOBIE ?

L'homophobie désigne les manifestations de mépris, rejet, et haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. L'homophobie englobe donc les préjugés et les discriminations (emploi, logement, services), et cela peut se manifester par de la peur, de la haine, de l'aversion, du harcèlement, de la violence ou encore de la désapprobation intellectuelle intolérante envers l'ensemble de la communauté LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres).

« De même que la xénophobie, le racisme ou l'antisémitisme, l'homophobie paraît être une désignation de l'autre comme le mauvais contraire, inférieur ou anormal. » L'homophobie peut aller jusqu'au meurtre ou à la condamnation à mort institutionnalisée. L'homophobie peut être de différentes origines : issue de positions religieuses, de considérations cliniques (en médecine, en particulier en psychiatrie, et en psychologie), anthropologiques (au nom de la différenciation des sexes) ou issue de désirs homosexuels refoulés.

LA HAINE
N'AURA
JAMAIS
LE DERNIER
MOT.

QU'EST CE QUE L'HANDIPHOBIE ?

Le handicap est aujourd'hui une des causes majeures d'exclusion.

Ce qui constitue un handicap, est défini par la loi n°2005-102 du 11 février 2005: «un handicap est la limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant».

Les discriminations en raison du handicap surviennent principalement en matière de transports, de logement, d'accès aux loisirs...mais ce sont dans le domaine de l'emploi qu'elles sont le plus fréquentes.



QU'EST CE QUE LA XÉNOPHOBIE ?

La xénophobie est une « hostilité à ce qui est étranger », plus précisément à l'égard d'un groupe de personnes ou d'une personne considérée comme étrangère à son propre groupe (endogroupe). Principalement motivée par la peur de l'inconnu.e et de perdre sa propre identité, elle se détermine selon la nationalité, l'origine géographique, l'ethnie, la race présumée (notamment en fonction de la couleur de peau ou du faciès), la culture ou la religion, réelles ou supposées, de ses victimes, sous l'influence de croyances populaires. Elle peut se manifester par l'exaltation de la culture de son endogroupe, (à travers certaines formes de nationalisme par exemple), et ou le dénigrement, le rejet voire la destruction de la culture du ou des groupes étrangers, des agressions verbales ou physiques des membres de ce groupe pour assurer la pureté présumée de l'identité de l'endogroupe. Les attitudes xénophobes sont considérées comme une violation des droits de l'Homme et condamnées, à ce titre, avec les attitudes racistes et discriminatoires, par les lois de certains pays, généralement depuis la fin du XXe siècle.



CHARTRE OFFICIELLE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE FAITE PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La France est une république laïque

1 La France considère tous ses habitants de la même façon, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

2 La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.

3 En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.

4 Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix les uns avec les autres.

5 La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.

La charte de la laïcité à l'école expliquée aux enfants

L'école est laïque

6 L'école te permet de grandir et de te construire, en te protégeant des pressions. À l'école, tu apprends à penser librement et par toi-même.

7 À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.

8 À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots racistes sont interdits.

9 À l'école, personne n'a le droit de t'insulter et de te faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

10 Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la République. Ils te respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.

11 À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.

12 Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.

13 Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.

14 Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes mettant en avant sa religion.

15 Tu as tout compris ? Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ

la Ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

MILAN

Les cartes 2018



Olmo Calvo Madrid 2011



Flore-Aël Surun Angers 2005



Agnieszka Pajczkowska 2005



Nadia Raymond Calais 2016



Olmo Calvo Madrid 2016



Marina Kelava Croatie



Agnieszka Pajczkowska Pologne 2012



Marina Kelava Suède 2002

Les cartes 2019



Olmo Calvo Madrid 2018



Marine Kelava Zagreb 2011



Jérôme Brézillon Vendée 2000



David Sypniewski Pologne 2014



Olmo Calvo Mer Méditerranée 2018



Ivan Maricie Zagreb 2017



Nadia Raymond France 2016



Magda Bronka Braniewka Pologne 2013

Les cartes 2020



Julien Crégut France 2018



Thierry Ardouin France 2017



Nadia Raymond France 2017



Thierry Ardouin France 2015



Julien Crégut Laos 2006



Julien Crégut Laos 2008

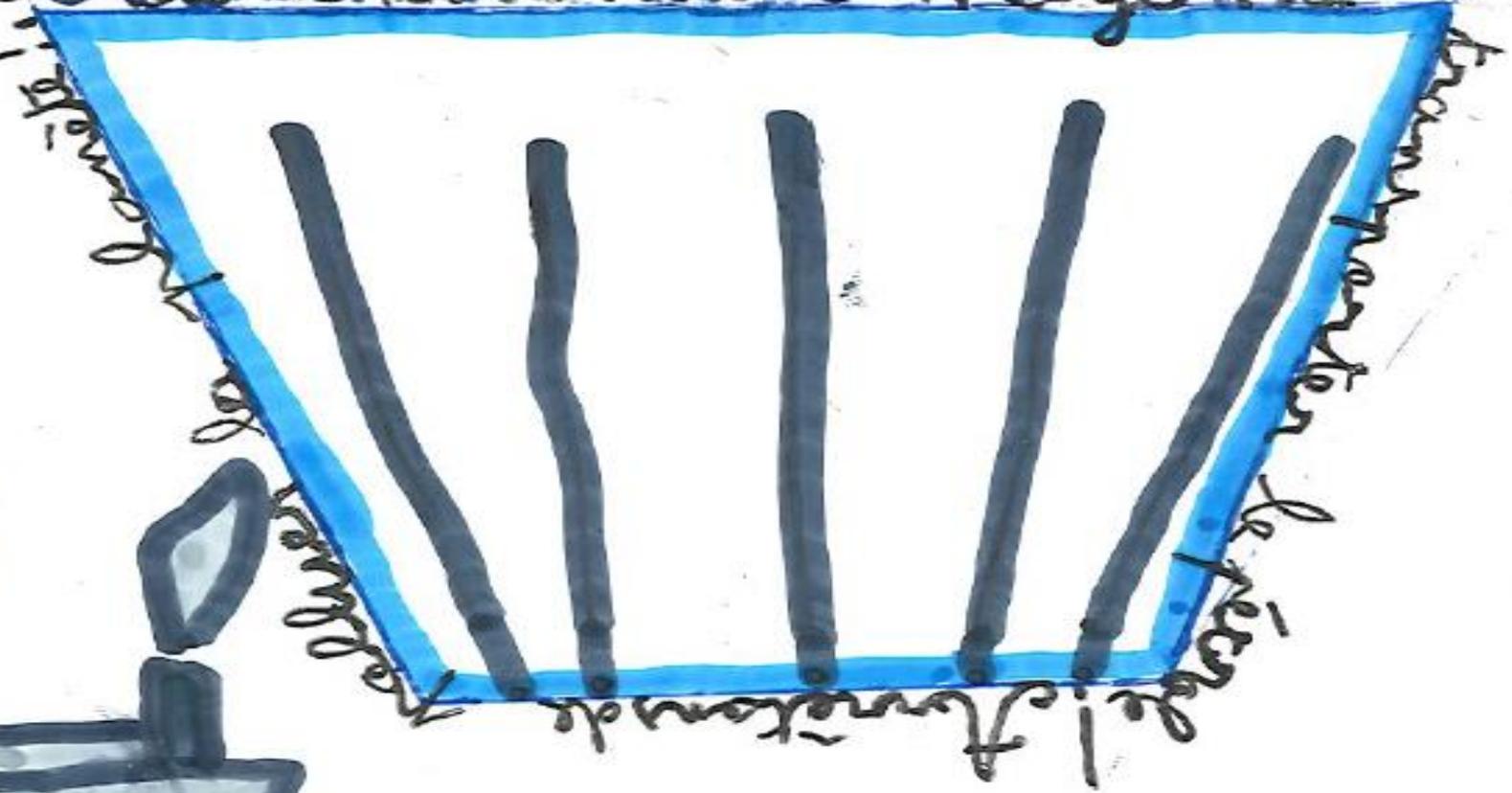
Quelques cartes réalisées par des élèves de classes de l'Orne en 2018-2019

N'e pas faire la guerre
N'e pas faire du mal au gens
N'e pas la subir





2. Trouvons un autre moyen de



9

Malheureusement leur pays est en guerre.

Ils cherchent tous à changer de pays.

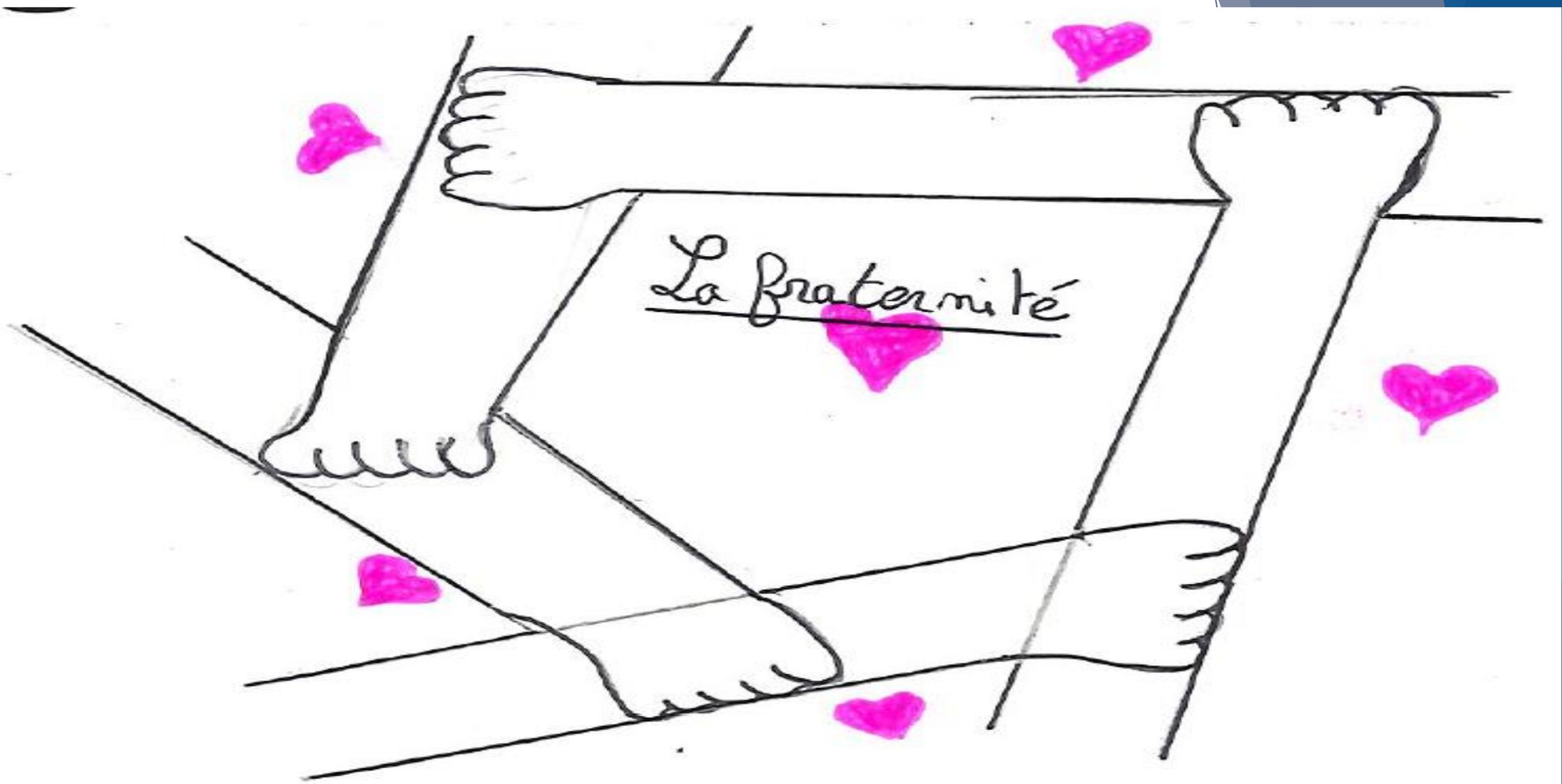
Gagnant souvent un séjour vers l'enfer.

Restant tous accrochés à la vie.

Albanais, Irakien ou Syrien, venant de toutes les terres

Nouvelle vie, c'est dans cet espoir qu'ils sont tous partis

Tant de monde a déjà souffert.



La différence est importante



L'important c'est le bonheur

Le bonheur de vivre longtemps



vivre longtemps pour être content

content d'être ensemble

être ensemble et s'entraider

s'entraider avec du courage



de courage de la Fraternité

Remerciements

La Ligue de l'Enseignement de l'Orne vous remercie d'avoir participé à l'opération « Jouons la carte de la fraternité » avec vos enseignant.e.s.

Elle vous espère pour un monde respectueux de toutes et tous quelque soit la couleur de sa peau, sa religion ou l'absence de religion, que nous soyons femme ou homme, que nous soyons d'ici ou d'ailleurs... En cette année du 30^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfants, nous vous invitons avec votre enseignant.e, votre famille d'accueil, vos parents, votre éducatrice ou éducateur, à en prendre connaissance et à le faire vivre.